



Commune mixte de
Haute-Sorne

**Groupe PS-Verts
Motion**

N° 14

Jardins communautaires

Cultiver son jardin en ville ou dans les grandes communes est une pratique qui attire de plus en plus de citoyens. En effet, si l'on regarde ce qu'il se passe du côté de Delémont ou d'autres petites villes, on remarque que les jardins familiaux suscitent un énorme engouement.

Qu'est-ce qu'un jardin communautaire ? C'est un jardin potager, conçu, créé et cultivé bénévolement et collectivement par des familles et/ou des personnes d'un même quartier ou d'une même commune. Il est confié, généralement, à une association qui gère le tout pour une durée limitée.

Ces jardins doivent respecter l'environnement où l'homme participe aux cycles de la nature (saisons, eau, sol, matière organique, végétaux), avec la culture des légumes, baies, herbes aromatiques, fruits, fleurs pour une consommation alimentaire personnelle et pour des associations.

Aussi, les jeunes sont de plus en plus sensibles à une alimentation de qualité, saine et de proximité. Nous sommes certains qu'un tel projet favoriserait le renforcement des liens avec les produits du terroir.

De plus, les jardins pourraient être ouverts aux institutions sociales, UAPE ou écoles désireuses de proposer aux accompagnants un endroit dans la nature. Ces lieux favoriseraient la sociabilisation et permettraient également aux personnes isolées ou aux aînés (âgées) de se réinsérer et de se rendre utiles par le travail de leurs mains et par la transmission de leurs connaissances.

C'est pourquoi, le groupe PS-Vert demande au conseil communal de nous soumettre un projet de jardins communautaires qui répondra, dans un futur proche, au besoin de la population de Haute-Sorne.

Je remercie le Conseil communal pour le traitement de cette motion.

Groupe PS-Verts
Kevin Challet

06.11.2018